



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1806-12

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1806-12 intitulé :

Règlement modifiant le *Règlement relatif au stationnement – RMH 330* (règlement n° 1806) afin d'ajouter des interdictions de stationnement sur le chemin de la Petite-Rivière, les avenues Loyola-Schmidt et Marier et les rues Chicoine, du Meunier, Rodolphe-Besner et Valois ainsi que des interdictions d'immobilisation dans les carrefours giratoires et les bretelles

a été adopté par le conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 20 mai 2025.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21 mai 2025.

Catherine Ricart, notaire
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca